



DESIGNATION DE LA PERSONNE DE CONFIANCE



Clinique
de la Miotte

DOC ADM 16 3

VERSION 1	Création	20/07/2010
VERSION 2	Révision : changement de référence (ancienne référence : DOC 056 A)	02/09/2014
VERSION 3	Révision : refonte du document et ajout des directives anticipées	06/03/2018
Validation : 12/03/2018	Application : 12/03/2018	Diffusion : 12/03/2018

Conformément à l'article L.1111-6 du Code de la Santé Publique, toute personne majeure peut désigner une personne de confiance qui peut être un parent, un proche ou le médecin traitant et qui sera consultée au cas où elle-même serait hors d'état d'exprimer sa volonté et de recevoir l'information nécessaire à cette fin. Elle rend compte de la volonté de la personne. Son témoignage prévaut sur tout autre témoignage. Cette désignation est faite par écrit et cosignée par la personne désignée. Elle est révisable et révocable à tout moment.

Lorsqu'une personne fait l'objet d'une mesure de tutelle, au sens du chapitre II du titre XI du livre Ier du code civil, elle peut désigner une personne de confiance avec l'autorisation du juge ou du conseil de famille s'il a été constitué. Dans l'hypothèse où la personne de confiance a été désignée antérieurement à la mesure de tutelle, le conseil de famille, le cas échéant, ou le juge peut confirmer la désignation de cette personne ou la révoquer.

Nom : Nom de naissance :

Prénom(s) :

Né(e) le : ___ / ___ / _____ Lieu de naissance :

Je reconnais avoir été informé de la possibilité de désigner une personne de confiance pour la durée de mon séjour.

Je nomme avec son consentement la personne de confiance suivante :

Monsieur Madame

Nom : _____	Téléphone professionnel : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Nom de naissance : _____	E-mail : _____
Prénom(s) : _____	Adresse : _____
Téléphone domicile : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_____
Téléphone portable : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_____

Cette personne de confiance est : Un proche Un parent Mon médecin traitant

→ Je lui ai fait part de mes directives anticipées ou de mes volontés si un jour je ne suis plus en état de m'exprimer : OUI NON

→ Elle possède un exemplaire de mes directives anticipées : OUI NON

Je ne désigne pas de personne de confiance

Toutefois, si je ne souhaite pas désigner une personne de confiance, il m'est possible de le faire ultérieurement. Dans cette hypothèse, je m'engage à informer par écrit l'établissement, en remplissant la fiche de désignation.

Fait à : _____

Le ___ / ___ / _____

Signature du patient

Signature de la personne
de confiance